



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-24765>

Département(s) de publication : **93, 75**

Annonce n° **24-24765**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Etablissement Public Foncier Ile-de-France

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 49512000800026

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75014

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 93, 75

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=1962717&orgAcronyme=d4t>

**Identifiant interne de la consultation :** ORCOD202401

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Direction des Achats et des Moyens Généraux

**Adresse mail du contact :** Service-marches@epfif.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Pour présenter leur candidature, les entreprises doivent : Soit utiliser la déclaration de candidature (DECA) soit compléter le DUME (Document Unique de Marché Européen), accompagné des annexes suivantes : - 5 références dans le domaine du marché reflétant une expérience avérée conformément au 2° de l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019. - Un descriptif des moyens techniques et humains de la société : Conformément à l'article R 2142-13 du Code de la commande publique, le descriptif des moyens humains devra notamment contenir les informations indiquées ci-dessous : 1) Les informations concernant la direction de projet : Les

candidats devront présenter les nom et qualifications de la personne qui assure la direction de projet, et s'engager sur la mobilisation à plein temps sur la mission. 2) Un organigramme avec les noms et qualifications de l'équipe dédiée à l'exécution du marché.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du des 3 dernières années
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Qualifications professionnelles requises pour l'exercice de la mission ou équivalents : Les personnes en charge de l'accompagnement social doivent être des travailleurs sociaux diplômés d'état ou équivalent

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 09/04/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Exigée

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre)** : Administrateurs de biens

**Critères d'attribution** : JUGEMENT DES OFFRES : Le jugement sera effectué dans les conditions prévues aux articles R. 2152-6 à 12 du Code de la commande publique et en fonction des critères ci-après présentés avec leur pondération : CRITERE 1 - Les moyens mis en oeuvre pour l'exécution du marché : Critère apprécié à hauteur de 30 points et réparti en 4 sous-critères Sous critère 1 : L'expérience de l'interlocuteur privilégié sur 11 points Sous critère 2 : L'expérience des autres membres de l'équipe dédiée sur 10 points Sous critère 3 : La compétence des membres de l'équipe dédiée sur 4 points Sous critère 4 : L'organisation de l'équipe dédiée sur 5 points CRITERE 2 - La compréhension des enjeux, l'approche méthodologique de chaque mission et les modèles de documents : Critère apprécié à hauteur de 35 points et réparti en 3 sous-critères Sous critère 1 : La compréhension des enjeux du marché sur 6 points Sous critère 2 : L'approche méthodologique sur chaque élément de mission sur 24 points Sous critère 3 : Les modèles proposés de document et d'outils sur 5 points Le présent critère sera apprécié au regard des éléments produits dans le cadre mémoire technique Critère 3 : Le prix apprécié à hauteur de 35 points. Le présent critère sera apprécié au regard des éléments produits dans le détail quantitatif estimatif valant bordereau des prix unitaires Chaque sous-critère des critères 1 et 2 seront appréciés en fonction des éléments demandés à l'article 9.2 du Règlement de consultation. Le critère 3 sera apprécié sur la base du DQE valant BPU.

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Maitrise d'oeuvre urbaine et sociale pour le relogement, dans le cadre de l'opération de requalification de copropriété dégradée d'intérêt national (ORCODIN) à Villepinte (93)

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 85310000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : La présente consultation a pour objet la mise en place d'un marché de maitrise d'oeuvre urbaine et sociale pour le relogement, pour le compte de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, dans le cadre de l'opération de requalification de copropriété dégradée d'intérêt national (ORCOD-IN) de Villepinte (93). La consultation est passé en procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 2° et R. 2123-1 3° du Code de la commande publique. Insertion par l'activité économique : Il est prévu au titre du marché, une clause sociale obligatoire. En effet, le titulaire s'engage à réserver, dans l'exécution du marché, un minimum de 10 heures d'insertion par tranche de 10 000 euro(s) HT de prestations à des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Les modalités d'exécution de cette dernière sont déclinées à l'article 7 du Cahier des Clauses Administratives Particulières. Il s'agit d'un marché à prix unitaire à bon de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de 130 000 euro(s) HT par an, soit 520 000 euro(s) HT sur la durée totale du marché. Le marché sera conclu à compter de sa date de notification pour une durée de 12 mois. Il pourra être reconduit jusqu'à 3 fois par période de 12 mois par tacite reconduction sans que sa durée totale n'excède 4 ans à compter de sa date de notification.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Villepinte

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## **Section 6 - Informations Complémentaires**

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Modalités de retrait du Dossier de Consultation des Entreprises : Les dossiers de consultation pourront être retirés gratuitement par les candidats par voie dématérialisée à l'adresse suivante : [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr) Par application des dispositions des articles L. 2132-1 et R. 2132-5 du CCP, les candidats pourront obtenir le CCTP et ses annexes après demande et engagement de confidentialité selon le formulaire en annexe au Règlement de consultation. Le formulaire de demande (annexe 1 à la dernière page du Règlement de la consultation) doit être adressé auprès de la Direction des Achats via la plateforme PLACE. Présentation des propositions : Cf. article 10 du Règlement de Consultation (RC) Modification de détail au dossier de consultation : Cf. article 18 du RC Renseignements complémentaires : Cf. article 19 du RC Recours à la négociation : Cf. article 14 du RC Tout en veillant au strict respect du principe d'égalité de traitement, le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté d'engager au cours de la procédure d'analyse une ou plusieurs phases de négociations avec les soumissionnaires ayant déposé une offre pour le marché public visé par la présente consultation. Toutefois, en dépit de cette faculté, le marché public peut être attribué sur la base des offres initiales sans négociation conformément à l'article R. 2123-5 du code de la commande publique. A ce titre, il est fortement conseillé aux soumissionnaires de remettre leur meilleure offre technique et économique avant l'expiration du délai de consultation. Traitement des offres anormalement basses : Cf. article 15 du RC Conformément aux articles R. 2152-3 à 5 du Code de la commande publique, dans le cas où certaines offres paraîtraient anormalement basses y compris pour la part du marché sous-traité, les candidats concernés devront être en mesure de fournir toutes les justifications sur la composition de leur offre et fournir tous les renseignements qui leur seront demandés par le pouvoir adjudicateur pour lui permettre d'apprécier si le(s) montant(s) proposé(s) est (sont) susceptible(s) de couvrir les coûts du marché. Si les informations fournies ne permettent pas au candidat de justifier son (ses) prix, l'offre sera rejetée. Modalités essentielles de financement et de paiement : Le règlement des dépenses se fera par virement à 30 jours. Les prix sont révisables. Les modalités sont détaillées dans le CCAP. Le titulaire pourra présenter des demandes d'acomptes dans les conditions fixées au CCAP. Le titulaire pourra bénéficier d'une avance versée dans les conditions fixées au CCAP. Financement du marché : Budget de fonctionnement sur fonds propres.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 28/02/2024